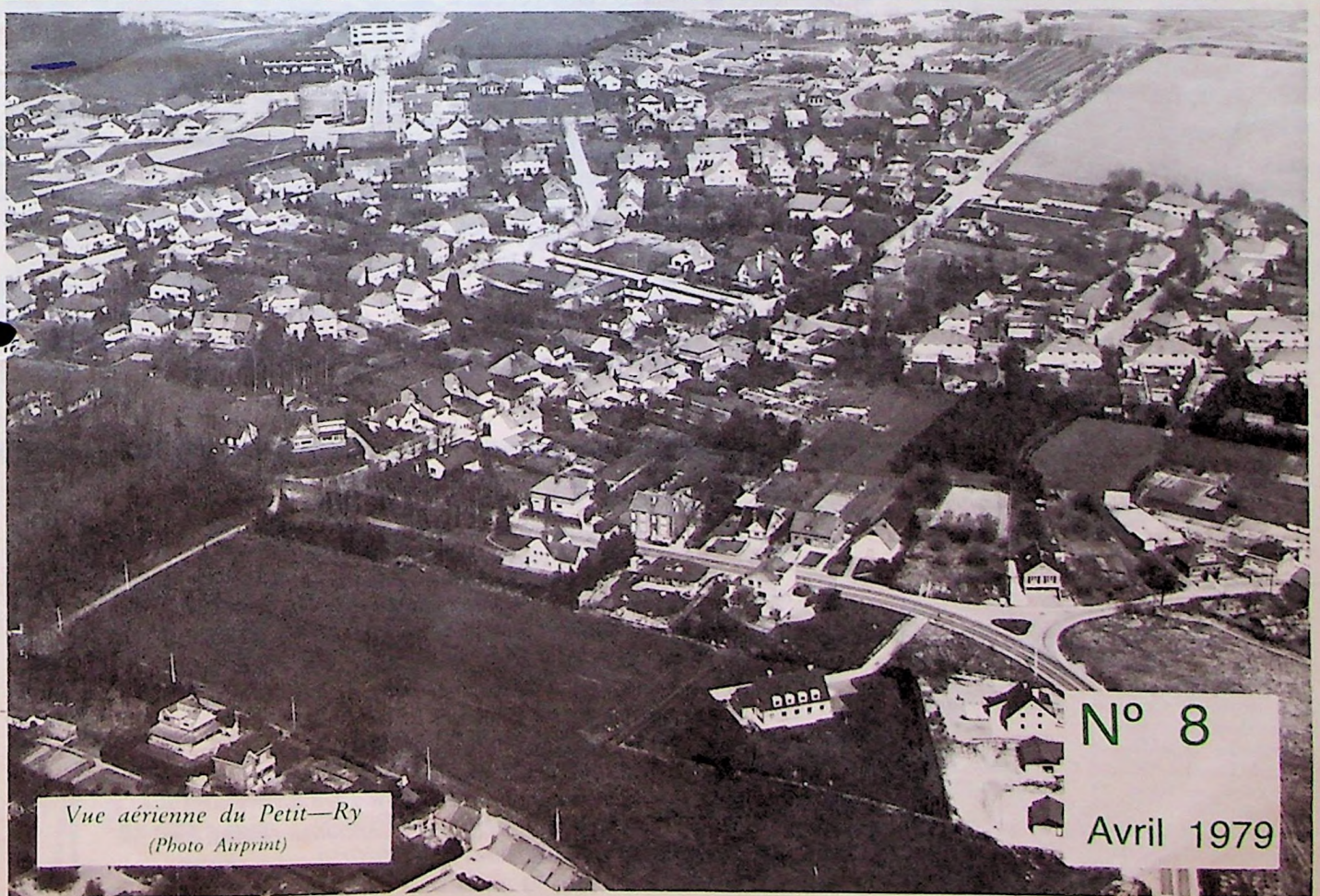




# OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

ville universitaire d'avenir

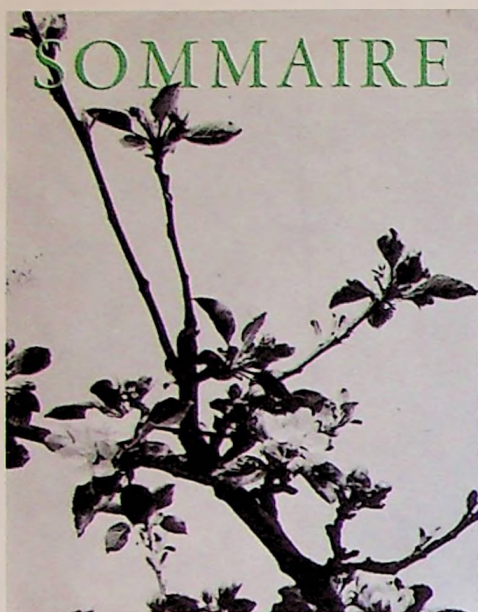
BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL



*Vue aérienne du Petit-Ry  
(Photo Airprint)*

N° 8

Avril 1979



# RÉTROSPECTIVE

# LA VIE

Le printemps est la saison des projets. Nous vous en présentons quelques-uns dans ce numéro :

*La vie communale en 1978*  
Un reflet de l'intense activité déployée par les édiles communales et le personnel administratif qui les seconde 2-3

*Les Jubilaires de l'Année*  
Le 16 juin, 28 couples seront reçus par les Autorités Communales 3

*L'offensive du Général Hiver*  
Comment les services communaux ont combattu sur tous les fronts pendant tout le mois de janvier 4

*Je fleuris Ottignies-Louvain-la-Neuve*  
Le règlement du concours auquel nous vous convions tous à participer 5

*Horaire des messes* 6

*Elections européennes*  
Où irez-vous voter et pourquoi ? 8

*Année mondiale de l'enfant*  
Ce que la Commune envisage pour vos enfants 8

*Jumelage*  
Programme de la première rencontre 9

*Le théâtre Jean Vilar* 10

*Yves du Monceau*  
20 ans de mayorat 10

*La Boissette*  
Renseignements pratiques 12

En 1978, le Conseil communal s'est réuni dix fois et a délibéré sur 233 points inscrits à l'ordre du jour. Quant au Collège des Bourgmestre et Echevins, il a tenu 47 séances et a traité 3.961 points.

C'est dire l'intense activité qu'ont du déployer nos édiles communaux... et le personnel administratif qui les seconde.

L'Administration communale et le C.P.A.S. regroupent au total 209 collaborateurs parmi lesquels une septantaine de personnes ont été remises au travail dans le cadre de l'ONem, du Stage des Jeunes et du Cadre Spécial Temporaire.

## POPULATION

Au 31 décembre 1977, le chiffre de la population domiciliée dans l'entité s'élevait à 15.701 habitants. Au cours de 1978, ce chiffre s'est accru de 1.488 unités. Ce qui fixe le nouveau chiffre de la population domiciliée dans l'entité à 17.189 habitants au 31 décembre 1978.

Pour avoir une vue globale de la population effectivement présente à Ottignies-Louvain-la-Neuve, il faut y ajouter les 10.180 étudiants ainsi que la population active et résidente du site universitaire, soit 4.267 personnes.

Ainsi, la population totale de la commune s'élève à 31.636 personnes.

## MOUVEMENTS DE POPULATION

En ce qui concerne les mouvements de population, notons qu'il y eût

3.693 entrées et 1.821 sorties par changements de domicile (belges et étrangers compris) en 1978.

On a enregistré 1.158 naissances dont 264 enfants nés de parents domiciliés dans la commune.

L'échevin de l'Etat Civil a célébré 93 mariages.

Nous avons eu à déplorer 585 décès dont 114 de personnes domiciliées dans l'entité.

## ENSEIGNEMENT

La population scolaire des écoles communales s'élevait, au 1<sup>er</sup> octobre 1978, à 760 élèves répartis dans les 30 classes des 8 groupes scolaires communaux.

Les activités de l'Académie Intercommunale de Musique ont également progressé. Elles regroupent 2.007 élèves répartis dans 38 classes.

## ACTIVITES DE LA POLICE

Notons que la Police communale a constaté 21 accidents de la route avec dégâts matériels et 4 accidents avec des blessés. Il faut y ajouter 15 accidents avec délit de fuite.

Les Services de Police ont délivrés 582 passeports pour l'étranger et 532 nouveaux conducteurs ont obtenu le permis de conduire.

## RÉCEPTION DES AUTORITÉS

Près de 200 personnes ont assisté à la réception qui s'est tenue au Centre Culturel le 26 janvier dernier et au cours de laquelle le Bourgmestre a remis un cadeau-souvenir en témoignage des services rendus à l'Administration communale par Mesdames et Messieurs :

*DELGRANGE Fernand, notre actuel Secrétaire communal qui a succédé à Mr BURNY en 1952.*

*BLATON Marie-José, épouse de Mr DEMEESTER, institutrice à l'école primaire de Blocry de 1952 à 1978.*

*DEMEESTER Jean, instituteur en chef à l'école de Blocry depuis 1950.*

*HAUTFENNE Juliette, qui fut femme d'ouvrage à l'école maternelle de La Croix pendant plus de 30 années consécutives.*

### BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Ottignies-Louvain-la-Neuve. Reproduction interdite.

Secrétariat de rédaction :  
Joseph Desmet, Maison Communale, Avenue des Combattants 39 - Tél. 41 40 72.

Photos :  
Dave, Desmet, At. théâtral, Bateurs.

Réalisation technique :  
Imprimerie J. Dieu-Brichart, 47, Chaussée de la Croix, Ottignies-Louvain-la-Neuve.

# COMMUNALE EN 1978

## TRAVAUX :

Le Service des Travaux a délivré 266 permis de bâtir ainsi que 28 permis de lotir.

De nombreux travaux ont été effectués par des entrepreneurs en vue d'améliorer les différentes voiries communales. Une somme de plus de 23 millions a été dépensée à cet effet.

Afin d'améliorer les conditions de travail du personnel communal et d'assurer un meilleur service à la population, les entreprises privées ont effectué pour près de 23 millions de travaux aux différents bâtiments communaux.

Souignons que le ramassage des ordures ménagères a coûté plus de 6 millions à l'Administration Communale pendant l'année 1978.

En ce qui concerne les nouveaux raccordements aux différents réseaux de distribution d'énergie, ils se répartissent comme suit : - 184 à la distribution d'eau - 376 au réseau du gaz - 11 au réseau d'électricité - 210 à la télédistribution.

## COMPTE COMMUNAL

Il est intéressant de constater que le compte communal pour l'exercice 1977, clôturé au 31 mars 1978, présente un solde positif de 29.873.806 F. à l'ordinaire et 58.986.217 F. à l'extraordinaire en tenant compte des recouvrements et des paiements effectués et portés en compte.

L'intervention communale en faveur du C.P.A.S. s'élève à 8.559.453 francs.

L'Administration communale est également intervenue en faveur des sept fabriques d'églises à concurrence de 1.225.387 F. Notons à ce propos que la quote-part de notre Commune en faveur de la fabrique d'église protestante de Wavre, qui s'étend sur plusieurs communes, représente une somme de 39.688 F.

## SERVICE SOCIAL

Il n'est pas sans intérêt de constater que le Service Social communal est intervenu dans plus de 200 cas relatifs à l'octroi de différentes allocations.

## C.P.A.S.

En 1978, la crèche communale accueillait 36 enfants. Ce qui est sa possibilité maximum actuellement.

Le Service des Gardiennes à domicile a assuré la garde de 44 enfants.

Le Service des Repas chauds a distribué quotidiennement 18 repas à domicile.

## MILICE

Le contingent pour 1978 s'élevait à 43 miliciens.

Nous espérons que ce bref aperçu vous aura aidé à mieux comprendre les différentes activités déployées par les services communaux et les responsabilités qui incombent aux différents gestionnaires du Conseil et du Collège.

Il nous paraît utile d'attirer l'attention de nos concitoyens sur les possibilités d'aides fournies par la Province de Brabant dans les domaines aussi divers que :

- Prêts pour construction de logements
- Primes de naissance
- Prêts matrimoniaux
- Interventions pour le raccordement au téléphone en faveur des personnes âgées et des handicapés.

Nous reproduisons ci-dessous le fac-similé de la couverture d'une brochure éditée par la Députation Permanente et qui contient toute la documentation souhaitable au sujet de l'action sociale entreprise par les Autorités provinciales.

Pour obtenir ce document, il vous suffit d'en faire la demande à l'adresse ci-dessous :

Administration provinciale du Brabant  
Service de Documentation et d'Information  
rue de l'Hôpital, 31 (13<sup>me</sup> étage)  
1000 BTUXELLES

Tél. 02/513 84 40 à 49



**LA PROVINCE  
DE BRABANT  
PEUT  
VOUS AIDER!**



Cette année, nous célébrerons les

## NOCES DE BRILLANT

de

Mr et Mme MALLINUS-JOLY  
rue de Moriensart, 1 (Céroux) 27.07.12

Nous célébrerons également les

## NOCES DE DIAMANT

de

Mr et Mme DUDICQ-DEMUNTER  
av. de la Paix, 53 (Tiernat) 19.07.19

Mr et Mme GHIOT-BASTIANS  
rue des Coquécres, 91 (Mousty) 13.09.19

Mr et Mme MARCHAND-FERRIERE  
av. Reine Astrid, 19 (Centre) 19.11.19

Enfin, nous aurons le plaisir de célébrer les

## NOCES D'OR

de

Mr et Mme ROCH-PIERRE  
rue du Tiernat, 45 (Tiernat) 09.02.29

Mr et Mme HANS-VANDERAVERO  
Grande Avenue, 4 (Céroux) 09.03.29

Mr et Mme HENIN-PENSIS  
rue de la Vallée, 24 (Blanc-Ry) 30.03.29

Mr et Mme MARTIN-NOLET  
rue de la Chapelle, 48 (Stimont) 30.03.29

Mr et Mme PAULUS-JADIN  
av. Demolder, 24 (Buston) 30.03.29

Mr et Mme STAS-DEKELVER  
rue Ch. Dubois, 40 (Limelette) 30.03.29

Mr et Mme DELFOSSE-WILQUET  
rue du Roi Albert, 59 (Petit-Ry) 13.04.29

Mr et Mme DAGNEAUX-LIBOUTON  
rue Montaury, 9 (Pinchart) 11.05.29

Mr et Mme LECOCQ-SALADE  
rue du Roi Albert, 5 (Centre) 15.05.29

Mr et Mme MONSEU-DELVAUX  
chée de la Croix, 68 (La Croix) 18.05.29

Mr et Mme COULON-COLIN  
rue des Deux Ponts, 15 (Centre) 01.06.29

Mr et Mme BASKEVITCH-DOINOV  
rue du Roi Albert, 73 (Petit-Ry) 31.07.29

Mr et Mme RONCK-DANNOIS  
rue Roberti, 17 (Tiernat) 03.08.29

Mr et Mme CATTELAÏN-ESPAGNE  
av. de l'Étoile, 11 (Stimont) 08.08.29

Mr et Mme DELBROUCK-BOURGUIGNON  
chée de la Croix, 28 (Centre) 28.08.29

Mr et Mme VIGNIER-DEBELDER  
rue de Franquennes, 49 (Franquennes) 02.09.29

Mr et Mme SALADE-L'HEUREUX  
av. Provinciale, 103 (Mousty) 10.09.29

Mr et Mme BETUNE-ABS  
rue de l'Invasion, 5 (La Croix) 21.09.29

Mr et Mme DERYCKE-DERIDDER  
av. des Sorbiers, 52 (Buston) 05.10.29

Mr et Mme VANDERWAUWEN-VERHELST  
av. des Vallées, 38 (La Croix) 12.10.29

Mr et Mme PAERMENTIER-VERMEERSCH  
Grand' rue, 23 (Céroux) 16.10.29

Mr et Mme DUGAILLY-SCHNEIDER  
chée de la Croix, 13 (Centre) 23.11.29

Mr et Mme MORTIER-DETRY  
rue E. Berthet, 21 (Mousty) 14.12.29

Mr et Mme DUPUIS-MORLON  
av. des Vallées, 6 (Blanc-Ry) 24.12.29

L'Administration Communale recevra les jubilaires le SAMEDI 16 JUIN à 12 h. en la Salle du Foyer Culturel, av. des Combattants. Les couples jubilaires dont les noms ne figurent pas dans la liste ci-dessus voudront bien prendre contact au plus tôt avec le Service Information de l'Administration Communale, Tel. 41 40 72 - ext. 36.



# LLIMATEUR du Général Hiver

En ce début d'année 1979, le Général Hiver a lancé une brusque offensive dans notre pays. Notre région ne fut pas épargnée.

L'Administration communale a fait rapidement face sur tous les fronts.

Tout au long des jours de neige et de gel, nos ouvriers communaux ont répandu à l'aide de nos 3 camions-sableurs 282 tonnes de sel et 275 tonnes de laitier sur nos routes communales. Dès le dimanche 31 décembre vers midi, notre tracteur équipé d'une lame chasse-neige avait dégagé l'avenue du Roi Albert empruntée par les services de secours desservant la Clinique. Les autres artères principales suivirent, dans l'ordre des priorités.

Des niveleuses appartenant aux entreprises privées furent également louées et mises en batterie et totalisèrent 91 heures d'activités.

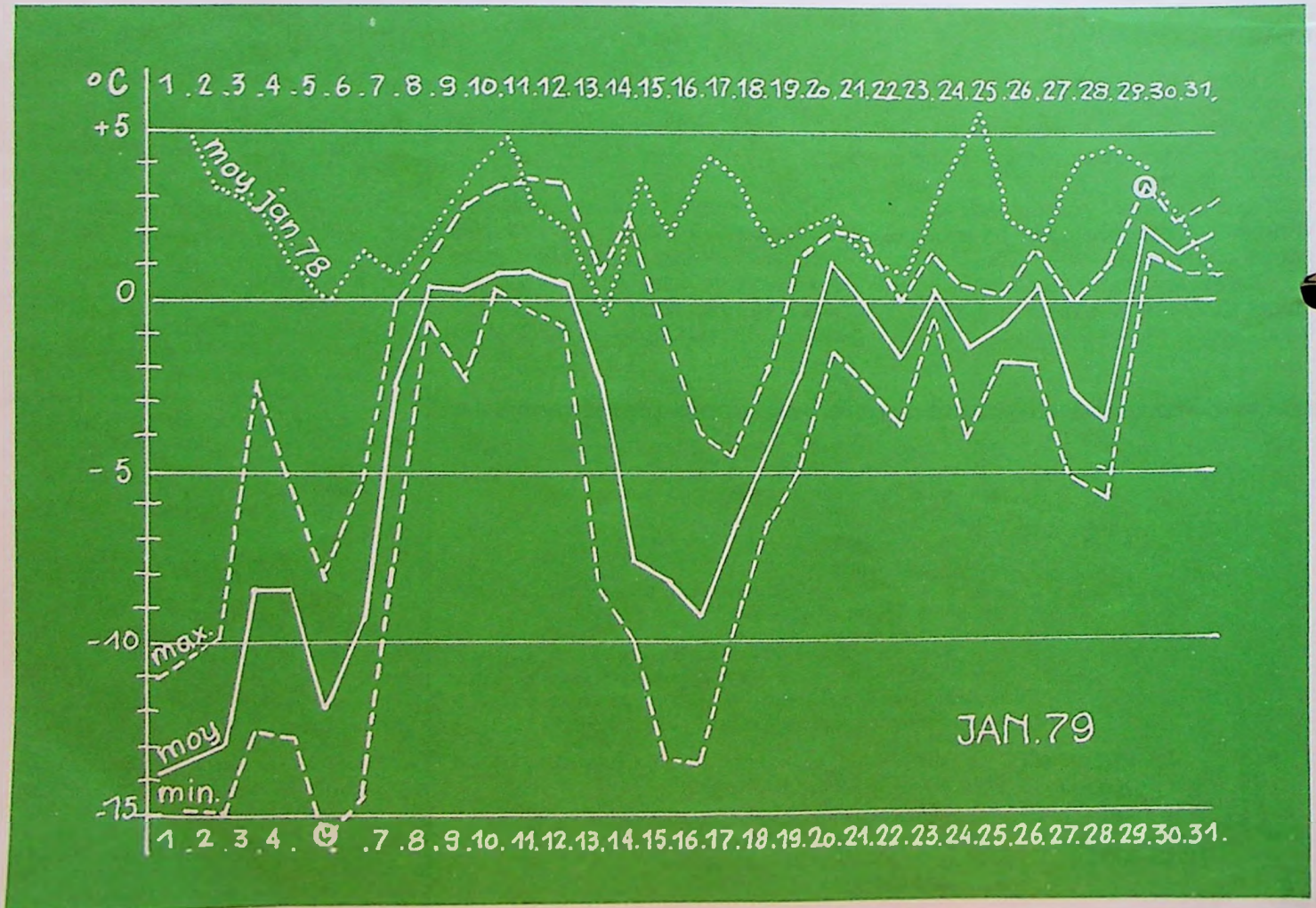
Un service de garde a fonctionné en permanence. Les équipes de la voirie se sont relayées tous les jours à partir de 4.30 h. du matin.

Afin d'assurer la sécurité des piétons, les brigades d'ouvriers ont déversé 100 tonnes de sable dans les sentiers et les piétonniers des différents quartiers de la Commune particulièrement fréquentés au cours de ces « journées blanches ». Par les soins attentifs de l'une d'entre elles notamment, l'avenue des Villas et le petit chemin bétonné du carrefour furent particulièrement bien entretenus. Une autre équipe a également permis à l'Université et à Louvain-la-Neuve de continuer à fonctionner en faisant face aux multiples problèmes posés par un hiver exceptionnel.

Grâce aux efforts conjugués de toutes ces équipes et des moyens mis en œuvre, la circulation ne fut pas trop perturbée pendant ce long mois qu'a duré l'offensive du Général Hiver. Dès le 29 janvier, on réparait déjà les dégâts causés par le gel.

Nous publions ci-dessous un diagramme établi par la station expérimentale de Limelette du C.S.T.C.

La lecture de ces éléments fait ressortir deux longues périodes de gel continu : les 7 premiers jours de l'année puis 4 jours aux environs de la mi-janvier.



# je fleuris OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE

Dans notre numéro de janvier, nous vous avons déjà présenté les objectifs de cette campagne de fleurissement.

Voici à présent quelques dispositions pratiques en vue d'assurer le succès de cette sympathique initiative.

## ORGANISATION D'UN CONCOURS

Afin d'encourager la population à participer à la campagne de fleurissement, l'Administration Communale organise un concours doté de nombreux prix en nature (matériel de jardinage et plantes) offerts par les commerçants spécialisés.

## QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute personne résidant dans l'entité. Les participants seront groupés en 4 catégories :

- Individuels (un seul logement dans l'habitation) ;
- Collectifs (plusieurs logements dans l'immeuble) ;
- Commerçants et entreprises privées ;
- Administrations publiques (autres que l'Administration Communale).

## ATTENTION !

Les professionnels (fleuristes, horticulteurs...), les membres du Jury, les membres du Comité ne peuvent pas participer au concours.

## COMMENT PARTICIPER ?

Toute personne intéressée par ce concours peut retirer un bon gratuit de participation aux adresses suivantes entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juin (date limite d'inscription).

Le Jury statuera sans appel entre le 15 juin et le 15 août. La période de fleurissement s'étendra de la fin mai au 15 septembre.

à Louvain-la-Neuve :

INFOR VILLE, rue des Wallons  
RADIO L.L.N., Grand'rue, 45  
PATERNOSTER, (L'Estaminet)  
pl. des Wallons, 37

PHILIPPART, (Le Trusquin),  
rue des Wallons, 33

à Rofessart :

GOORIS, Jardin Service  
rue Haulotte, 27  
FLORALY ROBERT,  
rue Haulotte, 27a

à Limelette-Centre :

TAELMAN, rue Dubois, 15

à Cérroux :

AERTS, rue Nicaise, 2  
SABLON, Grand'rue, 16

à Mousty :

DELENS, Le Lys d'Or  
chaussée Provinciale 23

au Petit-Ry :

DESMET, Vieux Chemin de  
Genappe, 25

à Ottignies-Centre :

SEPULCHRE, Graineterie de  
l'Avenue  
av. des Combattants, 88  
WILBERZ, (Euroform)  
avenue des Combattants 44

N.B. : Un seul bon de participation suffit.  
Il sera présenté lors de chaque achat.

## A QUOI DONNE DROIT LE BON DE PARTICIPATION ?

Il permet d'obtenir une ristourne de 10 % minimum sur le prix des articles destinés au concours et habituellement pratiqués par les fournisseurs locaux figurant dans la liste ci-dessous :

AERTS, rue Nicaise, 2 - Cérroux  
DELENS, Le Lys d'Or  
chée Provinciale, 23 - Mousty  
FLORALY ROBERT,  
rue Haulotte, 27a - Rofessart  
GOORIS, (Jardin Service)  
rue Haulotte, 27 - Rofessart  
PHILIPPART, (Le Trusquin)  
rue des Wallons, 33 - L.L.N.  
SEPULCHRE, (Graineterie  
de l'Avenue)  
av. des Combattants, 88 - Ottignies-  
Centre  
TAELMAN,  
rue Dubois, 15 - Limelette-Centre

## QUE FAUT-IL DECORER ?

La décoration florale se limite aux surfaces visibles de la voie publique, soit généralement les façades, les jardins et les balcons.

## QUELLES PLANTES UTILISER ?

Uniquement les plantes ornementales et principalement les plantes annuelles.

Ces plantes seront placées dans des bacs ou jardinières dont le type est laissé à l'appréciation des participants.

## JURY

Le Jury sera composé uniquement de personnalités ne résidant pas à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les prix seront remis aux lauréats lors d'une séance publique du Conseil communal au courant du 4<sup>ème</sup> trimestre de cette année.

## PROMOTION DE LA CAMPAGNE

La presse a été invitée, lors d'une réunion qui s'est tenue le 30 mars dernier, à répercuter la campagne de fleurissement.

Une affichette sera diffusée dans toute la commune en utilisant les supports publicitaires existants. Chaque commerçant en recevra un exemplaire qu'il voudra bien afficher. Chaque participant en recevra également un exemplaire qu'il voudra bien apposer à un endroit visible.

L'Administration Communale complètera la décoration florale de certaines rues à vocation commerciale ou touristique en y plaçant des vasques sur les trottoirs.

Nous souhaitons que cette campagne fasse de notre commune une cité universitaire fleurie.

Merci d'avance à tous ceux qui y contribueront.

## Note bibliographique :

On peut se procurer dans les librairies un livre de Marie Levert « Les Balcons et les Fenêtres fleuries », publiée aux Ed. du Lombard.

## Horaire des messes dominicales

### CENTRE

St-Remi, av. des Combattants  
Samedi : 19,00 h.  
Dimanche : 8,00 - 9,30 - 11,00 - 19,00 h.  
Tél. 41 50 31

### BLOCRY

St-Joseph, rue Haute  
Samedi : 18,00 h.  
Dimanche : 8,30 - 10,00 h. Tél. 41 35 71

### PETIT-RY

St-Pie X, av. vande Walle  
Samedi : 18,00 h.  
Dimanche : 9,00 - 11,00 h. Tél. 41 55 30

### BLANC-RY

Abbaye St-André, allée de Clerlande  
Dimanche : 11,00 h. Tél. 41 74 63

### RENIVAUX

Couvent des Dominicaines, rue du Renivaux, 29  
Dimanche : 9,15 h. Tél. 41 36 05

### STIMONT

Couvent des Sœurs de l'Assomption, rue Mont.  
du Stimont  
Dimanche : 7,30 - 9,00 h. Tél. 41 41 53

### LOUVAIN-LA-NEUVE

La Source, pl. des Wallons (L.L.N.)  
Samedi : 18,00 h.  
Dimanche : 11,15 h.

Chapelle Bénédicte, rue Haute, 58  
Dimanche : 8,45 h.

Institut Educ. Phys. (Hocaille)  
Dimanche : 10,00 h. Tél. 41 74 54

### MOUSTY

Notre-Dame, place de l'Eglise  
Samedi : 19,00 h.  
Dimanche : 8,00 - 10,00 h. Tél. 41 66 39

### CEROUX

Notre-Dame du Bon Secours, pl. Communale  
Samedi : 20,00 h.  
Dimanche : 10,00 h. Tél. 61 10 31

### LIMELETTE

St-Géry, avenue Albert 1<sup>er</sup>  
Samedi : 18,30 h.  
Dimanche : 10,00 h. Tél. 41 50 21

### ROFESSART

St-Joseph, rue de Profondsart  
Samedi : 19,30 h.  
Dimanche : 8,00 - 10,00 h.

Nous n'avons publié que l'horaire des offices accessibles à la population des différents quartiers.

## IN MEMORIAM

### Edmond GOIES

Le 19 janvier dernier est décédé, dans sa 78<sup>me</sup> année, Mr Edmond GOIES.

Capitaine de réserve honoraire et combattant de la guerre 1940-1945, il fut également le Président très dévoué et attentif de la Fabrique d'Eglise St-Remi de 1959 à 1973. Ce fut sous sa présidence notamment que furent remplacés les vitraux temporaires mis en place au lendemain du bombardement de 1944.

A sa famille, le Collège échevinal adresse l'expression des très vives et très sincères condoléances de tous ceux qui l'ont connu.

# avis d'intérêt général

## REGISTRES DE COMMERCE

L'Arrêté Royal du 15 décembre 1978 a modifié la loi relative à la comptabilité des entreprises. Il supprime notamment la possibilité de faire parapher les livres de commerce par le Bourgmestre. Ces documents doivent être soumis au greffe du tribunal de commerce auprès duquel l'entreprise est immatriculée au registre de commerce.

## RADIOREDEVANCES

En cas de changement de domicile, le détenteur d'un récepteur de radio ou de TV est tenu de notifier, le jour même, sa nouvelle adresse au Service de Radio et Télévision Redevances, Bd E. Jacqman, 164 à 1000 Bruxelles.

## FERMETURE DES BUREAUX COMMUNAUX

Nous vous communiquons les dates de fermeture des bureaux communaux en 1979 :

Lundi 1<sup>er</sup> janvier : jour de l'An  
Lundi 16 avril : lundi de Pâques  
Mardi 1<sup>er</sup> mai : Fête du Travail  
Mardi 8 mai : jour V  
Jeudi 24 mai : Ascension  
Lundi 4 juin : lundi de Pentecôte  
Lundi 18 juin : Kermesse  
Mardi 19 juin : Kermesse  
Samedi 21 juillet : Fête Nationale  
Mercredi 15 août : Assomption  
Jeudi 27 septembre : Fête de Wallonie  
Lundi 8 octobre : Kermesse  
Jeudi 1<sup>er</sup> novembre : Toussaint  
Vendredi 2 novembre : Trépassés  
N.B. le 11 novembre tombe un dimanche  
Jeudi 15 novembre : Fête de la Dynastie  
Mardi 25 décembre : Noël  
Mercredi 26 décembre : Holliday Bank

## REGLEMENT DE POLICE

### LUTTE CONTRE LE BRUIT

Le Collège des Bourgmestres et Echevins rappelle quelques dispositions relatives à la lutte contre le bruit :

- il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon à moteur entre 20 h. et 9 h. ainsi que les dimanches et les jours fériés légaux.

- Tous les moteurs à combustion interne doivent être conditionnés et entretenus de façon à ne répandre d'une manière anormale de l'huile, de la fumée et des déchets de combustion.

- Tous les auteurs et complices de bruits et tapages évitables, quels qu'en soit le lieu et la cause seront poursuivis conformément au règlement.

Afin de leur éviter des ennuis lors de contrôles effectués par la Police à l'aide d'un sonomètre, nous invitons les propriétaires de vélomoteurs et motos à faire vérifier régulièrement le pot d'échappement de leur véhicule.

## ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Tout propriétaire ou gardien d'un animal (chien ou volaille) est tenu de prendre les précautions utiles pour éviter toute nuisance.

Tout chien non tenu en laisse doit être pourvu d'une muselière. Tous les chiens doivent être porteurs de leur médaille. Tout chien errant sera capturé et conduit à la fourrière aux frais du propriétaire.



# AGENDA

## PROPRETE DE LA VOIE PUBLIQUE

Nul ne peut abandonner, déposer ou jeter sur la voie publique, ou sur ses bas-côtés, des objets ou débris susceptibles de salir le domaine public, de provoquer des accidents ou de produire des exhalaisons nuisibles.

## TERRAINS VAGUES

Qu'ils soient communaux ou privés, les terrains vagues ne peuvent être recouverts de décombres ou d'immondices quelconques. Les versages de terres y sont également interdits sauf autorisation écrite préalable.

## TIR D'ARMES A FEU

Rappelons qu'il est nécessaire d'obtenir une autorisation préalable du Bourgmestre pour tirer des coups de canon, même à décharge à blanc, pour effrayer les oiseaux. Cette autorisation ne sera accordée que si le tir a lieu entre 7 et 21 heures.

Il en est de même en ce qui concerne les coups de fusil, de pistolet ou autres armes à feu ainsi que pour faire éclater des pétards ou autres pièces d'artifice en quelque circonstance que ce soit.

## DEGRADATIONS

Le bon sens civique, appuyé par un règlement de police, interdit d'arracher ou de maculer les plaques de signalisation, de charbonner les façades des immeubles ou les monuments publics. Il est également interdit de tracer aucun signe sur la chaussée et les trottoirs.

## CONTROLE DES CHOMEURS

L'Administration communale organise le contrôle des chômeurs dans les locaux situés aux endroits suivants :

- ancienne maison communale de Limelette, av. de Jassans
- ancienne maison communale de Céroux, place Communale
- annexe de l'école de Mousty, rue des Coquerées
- centre culturel (1<sup>er</sup> étage), av. des Combattants

L'heure de pointage est indiquée sur un tableau visible de l'extérieur. Elle varie chaque jour.

*Cas particuliers intéressant les chômeurs.*

- Si vous vous absentez ou arrivez en retard, votre carte ne sera pas estampillée et vous ne toucherez donc pas d'allocations.
- Au cas où vous devez vous présenter pour un emploi, vous devez demander à la personne qui vous reçoit une attestation mentionnant la date et l'heure de votre visite. Ce document justifiera votre absence auprès du service communal de pointage. Vous le remettrez ensuite à votre organisme de paiement.
- En cas de maladie, vous devez produire un certificat médical auprès du service communal de pointage. Vous remettrez ensuite ce document à votre mutuelle.
- Attention ! Si vous vous absentez trois jours consécutivement, vous êtes radié de la liste des demandeurs d'emploi. Vous devrez alors introduire une nouvelle demande d'inscription auprès du bureau régional de l'ONEM.

19 avril :

CENTRE CULTUREL : Arrivée de la 7<sup>me</sup> Marche de l'Europe à 17 h

21 au 29 avril :

CENTRE CULTUREL : Exposition Postale et Philatélique organisée par la Régie des Postes, tous les jours de 10 à 17 h. avec visites guidées pour écoles.

27 avril au 4 mai :

L.L.N. : FETE DU PRINTEMPS organisée par les résidents.

28 avril au 2 mai :

OTTIGNIES-L.L.N. : Semaine du Sport organisée par l'Association des Clubs Sportifs.

5 mai :

L.L.N. (Hocaille) : Inauguration du Centre Sportif de Blocry, pl. des Sports à 10 h.

5 et 6 mai :

PETIT-RY : Fancy-Fair organisée dans les locaux de l'école St-Pie X.

7 au 12 mai :

CENTRE CULTUREL : - Visages de notre Pays-, photos en n/b et en couleurs de M. Huart, Derese et Bayens / de 14 à 19 h.

13 mai :

CENTRE CULTUREL : Concert choral par les chorales - A Cœur Joie - à 16 h.

24 au 28 mai :

MOUSTY (Plaine des Coquerées) : Foire Commerciale annuelle.

24 mai :

CEROUX : Rassemblement d'Aérostats.

27 mai :

MOUSTY (Plaine des Coquerées) : Spectacle de Marionnettes sous chapiteau par le Théâtre du Péruchet à 15 h.

3 et 4 juin :

CEROUX : Fête Communale.

15 juin :

CENTRE CULTUREL : Concert par la Musique des Guides à 20 h.

17 juin :

Kermesse de OTTIGNIES-CENTRE : Défilé avec la participation de nombreux groupes folkloriques, (Gilles et Majorettes).

17 juin :

CENTRE CULTUREL : Matinée enfantine organisée par l'école St-Pie X à 15 h. terrain de Lauzelle : Match de football Franco-belge à 17 h.

18 juin :

OTTIGNIES-CENTRE : Course cycliste pour Professionnels avec la participation du champion Bernard Thévenet.

18 juin :

OTTIGNIES-CENTRE (Plaine du Douaire) Concert donné par le Woodhouse Prize Band de Sheffield (G.B.) - à 21 h.

à 22 h. 30 : Feu d'artifice.



## LES GRANDES DATES DE L'EUROPE :

- 1950 : déclaration de Robert Schuman dans le Salon de l'Horloge au Quai d'Orsay lançant l'idée de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).

- 1951 : traité de Paris établissant les principes de fonctionnement de la CECA (6 pays d'Europe).

- 1952 : naissance de l'Assemblée commune à Strasbourg.

- 1955 : Conférence de Messine décidant une intégration plus complète des pays membres.

- 1957 : Traités de Rome créant la Communauté Economique Européenne (CEE) et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (EURATOM).

- 1958 : constitution de l'Assemblée parlementaire européenne.

- 1962 : l'Assemblée parlementaire devient le PARLEMENT EUROPEEN .

- 1970 : Traité de Luxembourg concrétise la portée des pouvoirs budgétaires du Parlement Européen (droits de douane, prélèvements agricoles, pourcentage sur la TVA).

- 1973 : à Strasbourg, session constitutive du Parlement des Neuf.

- 1975 : Traité de Bruxelles élargissant les possibilités financières du Parlement Européen.

## UN PARLEMENT EUROPEEN POUR QUOI FAIRE ?

Cette institution parlementaire européenne contrôle l'activité des Communautés européennes et doit être consultée sur les règlements législatifs communautaires. Elle délibère également sur l'orientation politique et économique des 9 pays du Marché Commun.

Telles sont les raisons pour lesquelles cette organisation ne doit pas seulement être l'affaire des industriels, des économistes et des fonctionnaires mais doit être aussi et surtout celle des citoyens grâce au contrôle démocratique que peut exercer une Assemblée directement élue.

*Les Elections du 10 juin :* En 1979, nous serons environ 180 millions de citoyens européens à nous rendre aux urnes pour élire 410 membres qui siègeront pendant cinq ans. La Belgique disposera de 24 sièges : 11 francophones et 13 néerlandophones.

Nous rappelons que le vote est obligatoire.

Dimanche 10 juin 1979

## ELECTIONS EUROPEENNES

# 1 9 7 9

## Année mondiale de l'Enfant



L'enfant, ce petit d'homme, doit devenir un membre utile de la société. Nous pouvons l'y aider en lui accordant des possibilités d'épanouissement harmonieuses, en lui donnant notre temps et notre talent. Chaque enfant étant unique, il nous faut éviter de le condamner.

Les pouvoirs publics ont une grande responsabilité vis à vis de l'enfance. Aussi doivent-ils s'efforcer, par exemple, de favoriser la création d'activités récréatives et d'espaces de jeux.

### ESPACES DE JEUX.

Nous signalons ci-dessous l'emplacement géographique de l'infrastructure qui existe actuellement et que les enfants peuvent utiliser journellement :

Hocaille : rue Haute, rue du Grand Cortil.

Biéreau : pl. de l'Angélique, pl. des Capucines, pl. de la Sariette.

Bloc Florival : une plaine d'aventures

Limelette : av. Demolder

Céroux-Mousty : av. des Pervenches, plaine des Coquerées

Ottignies-Centre : rue du Tiernat, rue du Monument

Petit-Ry : av. St-Pie X

Franquénies : Domaine provincial du Bois des Rêves.

### LA MAISON DE L'ENFANT

Pour que l'année de l'enfant ne soit pas une année parenthèse, les autorités communales nourrissent le projet d'aménager les anciennes tanneries du Sty en Maison de l'Enfant.

Récemment acquis par l'Administration Communale, ces bâtiments regrouperaient les services de la ludothèque auxquels serait jointe une bibliothèque pour enfants. Une salle de jeux compléterait cet ensemble où les enfants pourraient se rencontrer.

L'importance du bâtiment permettra, plus tard, à l'aide d'aménagements judicieux, de prévoir d'autres services tels que la consultation des nourrissons par exemple.

### LA SECURITE DE L'ENFANT.

Chaque année, 250 enfants sont tués sur les routes en Belgique. Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans la lutte contre ce fléau. Aussi l'Administration communale organisera-t-elle, en collaboration avec la Gendarmerie et à l'initiative du Commissariat de Police, des exercices de sécurité routière.

### HALTE-LOISIRS

Un autre axe d'animation consisterait en l'organisation d'une halte-loisirs dans la salle des Vis Tchapias au Stimont. Cette halte permettra aux enfants des



Pour être électeur pour le Parlement Européen, il faut remplir trois conditions :

- être belge
- avoir atteint l'âge de 18 ans accompli à la date des élections
- être inscrit aux registres de population à la date du 12 mars.

#### COMMENT VOTER ?

De quatre façons différentes :

- en tête de liste
- en tête de liste et nominativement dans la liste des suppléants
- en tête de liste et nominativement dans la liste des titulaires
- nominativement sur la liste des titulaires et sur celle des suppléants.

#### OU VOTER ?

Pour faciliter les opérations électorales dans la commune, le collège a augmenté le nombre de bureaux de vote. Le dimanche 10 juin, ces bureaux seront ouverts de 8 à 13 h. aux endroits suivants :

**Ottignies-Centre** : Ecole primaire du Centre, av. des Combattants - 2 bureaux.

Ecole maternelle du centre, av. des Combattants - 2 bureaux.

Centre Culturel (1<sup>er</sup> ét.), av. des Combattants - 1 bureau.

**La Croix** : Ecole primaire, chée de la Croix - 1 bureau.

Ecole maternelle, chée de la Croix - 1 bureau.

**Petit-Ry** : Ecole St-Pie X, av. St-Pie X - 2 bureaux.

**Blocry Bruyères Louvain-la-Neuve** : Ecole communale de Blocry, rue Haute - 3 bureaux.

**Pinchart Céroux** : Ecole maternelle de Céroux, pl. Communale - 1 bureau.

**Mousty** : Ecole communale de Mousty, rue des Coquerées - 3 bureaux.

**Buston** : Athénée Royal, av. des Villas - 1 bureau.

**Limelette Rofessart** : Ecole maternelle de Limelette, av. de Jassans - 2 bureaux.

différents quartiers de se rencontrer pendant certains congés scolaires, hormis les grandes vacances. La première rencontre a déjà eu lieu du 10 au 12 avril avec le concours de P.I.B.W.

Des spectacles pour enfants, des ateliers et des jeux y seront organisés par des animateurs professionnels et s'adresseront aux enfants de 5 à 15 ans.

#### CONCOURS D'EXPRESSION

Un concours d'expression sera organisé dans toutes les écoles de la localité.

Un jury composé uniquement d'enfants appréciera les réalisations qui

seront exposées au Foyer du Centre Culturel et où aura lieu la remise des prix.

Notons que cette animation aura lieu vers le mois d'octobre.

#### SPECTACLES POUR ENFANTS.

Rappelons que le Centre Culturel avait prévu dans son programme une série de spectacles pour enfants qui furent donnés à partir du mois de septembre dernier. Relevons ceux qui obtinrent le plus de succès : « Tête de Pipe, Sabre de Bois », « Fabulons les Fables », « La chèvre de Mr Seguin », « Tintin et le Temple du Soleil ».

#### Jumelage :

#### Première rencontre

La première rencontre entre Jassans et Ottignies-L.L.N. aura lieu pendant la kermesse du mois de juin.

Nous vous communiquons ci-dessous le projet de programme tel qu'il est élaboré de commun accord entre les deux municipalités.

**VENDREDI 15 JUIN :**

20,00 h. :

CONCERT MUSICAL donné par la Musique des Guides.

vers 22,00 h. :

RECEPTION offerte par le Bourgmestre.

**SAMEDI 16 JUIN :**

12,00 h. :

CEREMONIE DES NOCES D'OR.

vers 21,00 h. :

BAL du F.C. Ottignies-Stimont sous le signe de l'amitié franco-belge.

**DIMANCHE 17 JUIN :**

8,00 h. :

MESSE en l'église St-Remi.

9,00 h. :

VISITE DE LA COMMUNE en autocar.

10,00 h. : Pont du 11<sup>me</sup> Zouaves : Commémoration de la Bataille de la Dyle.

12,00 h. :

RECEPTION de la délégation française et des Autorités à la Maison communale, av. des Combattants.

au cours de l'après-midi :

DEFILES DE GROUPES FOLKLORIQUES.

17,00 h. :

MATCH DE FOOTBALL entre une équipe locale et celle de Jassans.

**LUNDI 18 JUIN :**

pendant la matinée :

visite au cimetière français de Chastre.

après-midi :

COURSE CYCLISTE pour professionnels avec la participation du champion B. Thevenet.

21,00 h. :

CONCERT MUSICAL donné par le « Woodhouse Prize Band » de Sheffield (G.B.).

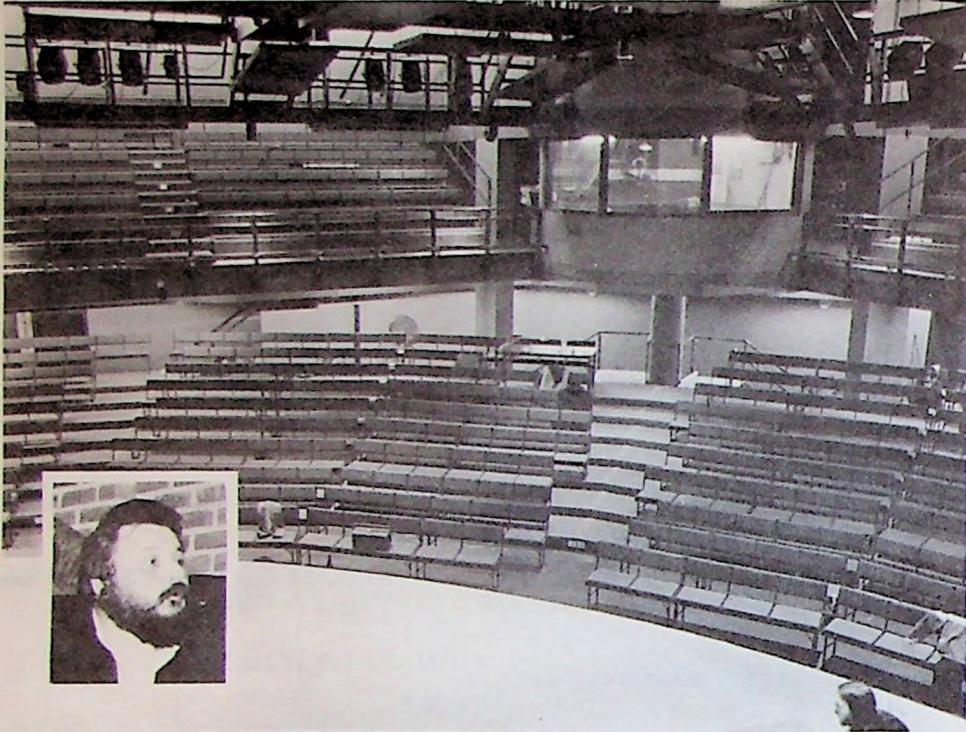
22,30 h. :

FEU D'ARTIFICE.



En vue d'assurer l'hébergement de nos amis français, nous faisons appel aux familles d'accueil qui peuvent prendre contact avec le Service Information - Tél. 41 40 72.

# Le théâtre Jean Vilar



Neuf mois à peine après que le Centre Culturel communal devint opérationnel, c'est au tour du Théâtre Jean Vilar de Louvain-la-Neuve à être inauguré le 28 janvier 1979, avec la représentation de « En attendant Godot » dans la mise en scène de Otomar Krejča avec Georges Wilson, Rufus, Michel Bouquet, André Burton, Patrick Donnay (co-production Atelier Théâtral / Festival d'Avignon).

Spectacle superbe et intelligent dans un lieu dont on sent dès l'abord qu'il est créé autour du plateau, centré sur le fait théâtral. Le Théâtre Jean Vilar est construit dans un espace récupéré (initialement prévu pour un restaurant universitaire). Les spectateurs y sont installés comme dans un « théâtre de chambre », alors que la salle peut contenir jusqu'à 800 spectateurs. Il est lieu d'accueil, mais surtout lieu de création, abri commode et souple, où les artistes se sentent chez eux. Un lieu humain, modeste (inscrit dans un carré de 20 m. sur 20 m.), où l'on peut travailler longuement, sans tapage.

## Pourquoi un théâtre Jean Vilar ?

Armand Delcampe a voulu personnellement dédier la nouvelle salle à Jean Vilar. Jean Vilar et son action artistique restent pour lui un modèle. Son action, il la commença en province, longue-

ment, patiemment, loin des agitations. Homme du peuple, il en avait l'obstination, la noblesse, sans démagogie aucune. Créateur du Festival d'Avignon où notre Atelier Théâtral récolta en juillet 1978 un grand succès bien mérité, animateur du Théâtre Populaire, il fut toute sa vie un artiste responsable. Il créa son public, comme on rêve un poème dramatique : jour après jour.

**Une salle ouverte :** L'Université, qui a construit le Théâtre Jean Vilar, a chargé Armand Delcampe et l'équipe de l'Atelier Théâtral de le faire fonctionner. Responsables du Théâtre, ils y développent une animation importante pour le site de Louvain-la-Neuve, la Commune et le Brabant Wallon. Les étudiants de Louvain-la-Neuve et les groupements culturels de la région y accueillent également des spectacles de leur choix.

## ADRESSES :

Théâtre Jean Vilar - rue du Sablon 9 - Centre Urbain - 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Spectacles de l'Atelier Théâtral : renseignements, location de places et abonnements : 010/41 50 96.

Location du Théâtre Jean Vilar : Paul Bouckaert - 010/41 81 81.

# En suivant les séances du Conseil Communal

*En séance du 6 février,*  
le Conseil communal a approuvé :

1. la création d'un service de soins à domicile qui sera assuré par le CPAS ;
2. l'aménagement des abords de la cité du Busto, (av. des Tulpiers, etc...);
3. les budgets de différentes fabriques d'églises.

L'Assemblée a également promu Mr José MARTIN, agent de police, au grade d'agent special  
Enfin Mme DEMOULIN Michele a été nommée à titre définitif au poste d'institutrice primaire à l'école de Bloery et Mme DAGNELIES à titre définitif en qualité de maîtresse de morale dans le même établissement.

*En début de séance du 20 février,*

le Bourgmestre a remis un cadeau-souvenir en témoignage des services rendus à l'Administration communale par Madame et Messieurs :

- ENGLEBERT Francine, entrée au bureau de l'Etat Civil en 1943.
- ROOBROUCK Daniel, ancien Président de la Fabrique d'Eglise St-Joseph à Bloery de 1946 à 1977
- DAELEWIJN Albert, qui exerce les fonctions de secrétaire de la Fabrique d'Eglise St-Gery depuis 1948.

Ensuite le Conseil approuve le budget pour 1979 du CPAS et de l'Académie de Musique.

Il entend le rapport sur l'administration et les affaires de la Commune pour l'année 1978. Vous trouverez d'autre part de larges extraits de ce document.

L'Assemblée fixe à 1.500 les centimes additionnels au précompte immobilier. Elle vote également différentes taxes pour l'exercice 1979 et entr'autres :

- Additionnels à l'impôt des personnes physiques : 6 ‰.
- Enlèvement des immondices : 600 F. par an
- Personnel occupé : 500 F. par personne occupée.
- Force motrice : 500 F. par Kw.

Enfin, le Conseil procède à l'examen du Budget communal pour 1979.

*En séance du 13 mars,*  
le Conseil communal a approuvé :

- le projet à charge de l'Etat relatif aux plantations à effectuer aux abords du quartier du Bauly;
- les travaux d'éclairage public avenue Fabiola et au Parc de l'Étoile ainsi que les travaux de peinture à l'église de Rotessart.

## LES 20 ANS DE MAYORAT DE NOTRE BOURGMESTRE.

Le 21 mars dernier, en présence de plus de 180 membres du personnel et des échevins, Yves du Monceau a fêté ses 20 ans de premier magistrat de la commune.

Monsieur Delgrange, secrétaire communal (à l'arrière plan sur la photo) a rappelé le long programme réalisé par le Bourgmestre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1959.

Ensuite, Madame Beauclercq, (à gauche sur la photo), la doyenne du personnel communal, a remis au Mayor un plateau gravé aux armes de la Commune en témoignage de la sympathie du personnel.



## Janvier

### Naissances :

Christelle PEEREN, le 1<sup>er</sup> janvier  
 Fabrice LAUREZ, 2 janvier  
 Olivier LEDUC, 2 janvier  
 Gregory KIEFER, 2 janvier  
 Julie JOACHIM, 5 janvier  
 Florence GARET, 7 janvier  
 Stéphanie CECCARINI, 8 janvier  
 David DUPUIS, 11 janvier  
 Cédric DELVAUX, 14 janvier  
 Catherine CHALON, 14 janvier  
 Delphine DAXHELET, 14 janvier  
 Muriel VANLINT, 15 janvier  
 Paul CLAYTON, 15 janvier  
 Martin BUXANT, 16 janvier  
 Olivier TELLER, 16 janvier  
 François DEPREZ, 17 janvier  
 Jean-Philippe MAHIANT, 22 janvier

Gwénael COLLART, 23 janvier  
 Annelise REITER, 25 janvier  
 Carolina GONZALES PAREJO, 26 janvier  
 Jeanne-Marie OSTE, 26 janvier  
 Sarah PAQUET, 26 janvier  
 Laurent STUKKENS, 28 janvier  
 Marc FRANSEN, 31 janvier

### Mariages :

Roger DECLERCQ et Micheline BAUDET  
 Muncene MASASA MUKISHI et  
 Micheline LOMBARD  
 Alain DELVOYE et Chantal SCARNIET  
 Jean-Claude MENESTRET et Gilberte LIBERT  
 José LOPEZ CALIX et  
 Deborah TALAVERA PINTO  
 Jacky VANOSBEECK et  
 Danielle VAN DEN BORN

Giancarlo CECCARINI et  
 Chantal HERNALSTEENS  
 El Arbi HOUSNI et  
 Fernanda LEON MARTINS GOMES

### Décès :

Jeanne DESMARQUEST, le 3 janvier  
 Léon DEWAELE, le 5 janvier  
 Elise GOOVAERTS, le 5 janvier  
 Auguste VANGHEEL, le 11 janvier  
 Pierre DELANNAY, le 13 janvier  
 Marie FIEVET, le 13 janvier  
 Robert MIROIR, le 15 janvier  
 Elvire LENAERTS, le 18 janvier  
 Edmond GOIES, le 19 janvier  
 Julie ROBERT, le 25 janvier  
 Claire DELBAUVE, le 25 janvier  
 Christel MEERT, 30 janvier

## Février

### Naissances :

Cécile FRUTOS, le 1<sup>er</sup> février  
 Raynald BONTEMPS, le 2 février  
 Valérie JACOBUS, le 5 février  
 Sébastien CALOMME, le 6 février  
 Michaël DEWERT, le 7 février  
 Julien SPORGITAS, le 13 février  
 Caroline VANDERSTRICHT, le 13 février  
 Martine GALLER, le 14 février  
 Conrado VINA CAYAGA, le 14 février  
 Géraldine DETINNE, le 18 février  
 François BUXANT, le 19 février  
 Laurent REYTER, le 20 février  
 Isaline SPIEGELEI, le 22 février  
 Arabelle FONTAINE, le 27 février  
 Laurence OLIVIER, le 28 février

### Naissances :

Nancy VANDENBERG, le 28 février  
 Cécile FRUTOS, le 1<sup>er</sup> février  
 Raynald BONTEMPS, le 2 février  
 Valérie JACOBUS, le 5 février  
 Sébastien CALOMME, le 6 février  
 Michaël DEWERT, le 7 février  
 Julien SPORGITAS, le 13 février  
 Caroline VANDERSTRICHT, le 13 février  
 Martine GALLER, le 14 février  
 Conrado VINA CAYAGA, le 14 février  
 Géraldine DETINNE, le 18 février  
 François BUXANT, le 19 février  
 Laurent REYTER, le 20 février  
 Isaline SPIEGELEI, le 22 février  
 Arabelle FONTAINE, le 27 février  
 Laurence OLIVIER, le 28 février  
 Nancy VANDENBERG, le 28 février

### Mariages :

Philippe PEPIN et Anne LEDENT  
 Patrizio GRILLO et Ornella PISTOLATO  
 Marc DE GHELDERE et Annik PRADE  
 Jean-Marie DEPAUE et Marie COURTOIS

### Décès :

Louise FRECHE, le 2 février  
 François BEYAERT, le 5 février  
 Fernand REDING, le 6 février  
 Léa DENIS, le 7 février  
 Frits DUBOIS, le 13 février  
 Alice LIPPENS, le 20 février  
 Félix CANTILLION, le 23 février  
 Alfred SABLON, le 23 février  
 René BOURGUIGNON, le 24 février  
 Léopold DELMARCELLE, le 3 mars

## Mars

### Naissances :

Renato da Silva Fragale, le 2 mars  
 Séverine VINCENT, le 2 mars  
 Cécile DEMOULIN, le 6 mars  
 Jérémie FELIX, le 7 mars  
 Verónica PONCE ORTIZ, le 9 mars  
 José-Carlos AGUILAR, le 11 mars  
 Benoît VANDENBERGHE, le 12 mars  
 Damien REYTER, le 13 mars  
 Nicolas HENIN, le 13 mars  
 Pierre VANQUAILLIE, le 15 mars  
 Yves PATTI, le 15 mars  
 Sophie et Caroline DERAVET, le 15 mars  
 Céline BOXUS, le 17 mars  
 Fabian LEQUEUX, le 20 mars  
 Stéphanie DEMORTIER, le 20 mars  
 Hervé VANDERLIN, le 24 mars  
 Fatima EL MOKHTARI, le 24 mars  
 Jonathan WILLEMS, le 25 mars

Virginie BALLEUX, le 27 mars  
 Sabine MOLLTOR, le 28 mars  
 Yvan BRUTSAERT, le 28 mars  
 Bertrand MAYNE, le 29 mars  
 Isabelle PETIT, le 31 mars  
 Sophie SANDRI, le 3 avril

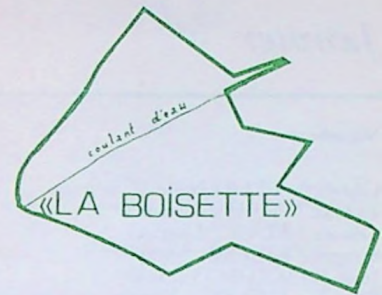
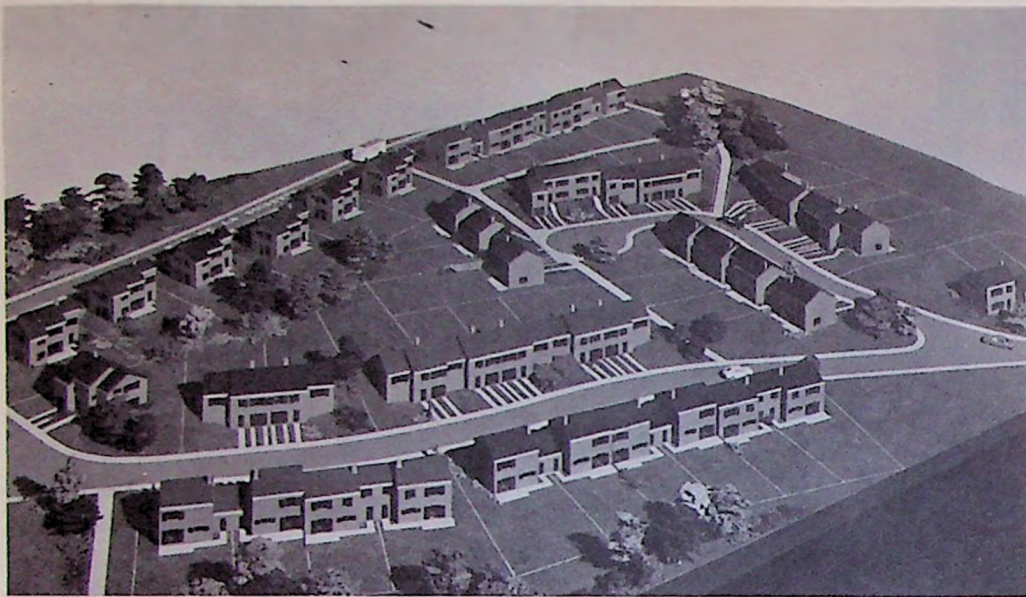
### Mariages :

Daniel DEMEESTER et Marie-Christine PETIT  
 Marcel LEVIS et Yvette VANDE VOORDE  
 Philippe LAVIGNE et Colette DEBUISSON  
 Didier JOACHIM et Micheline DEJEAN  
 Francis GRUGEON et Nadia GRZYB  
 André GHEYSEN et Maryam  
 ACHRAGHI TALEHI GHOUTCHANI  
 Luc MAHIAT et Brigitte FECHIR  
 Luc SIMONART et Marie-Paule DELMEE  
 Willy LEFRANCO et Liliane VERWEE  
 Patrick LEMOINE et Martine MARTIN

Jean-Marie GEORGES et  
 Claudine MARTOUGIN  
 Michel COURBET et Edith MONMART  
 Frank MEYER et Anne DRAYE  
 Claude PARISIS et Martine JACOB  
 Benoît DUPUIS et Béatrice VERSCHAEREN

### Décès :

Elisa MAGIS, le 4 mars  
 Ghislaine BASTIANS, le 5 mars  
 René PIRSOU, le 10 mars  
 Louis GILLES, le 11 mars  
 Palmyre BERTRAND, le 16 mars  
 Olivier JANSSENS, le 19 mars  
 Maurice DE PAUW, le 21 mars  
 Marie MASSON, le 24 mars  
 Alain DEBONGNIE, le 28 mars  
 Gregory CARITTE, le 1<sup>er</sup> avril



Un nouvel ensemble de villas groupées ou isolées, construit par l'Association Momentanée Egimo-Promibel, réalisé sur terrains vallonnés, vendus par la Commune et sis légèrement en retrait de la rue Roi Albert, à hauteur de la Clinique Saint-Pierre.

Constructions en matériaux traditionnels où l'isolation et l'insonorisation ont été particulièrement étudiées. Maisons de trois ou quatre chambres à coucher de 120 à 147 m<sup>2</sup>, mises en vente à des prix allant de 2.170.000 à 2.660.000 F.

Les terrains varient de 3 à 6 ares dont le prix au mètre carré, en ce compris la voirie est de 1.130 F. Une maison modèle, pavillon d'accueil, sera ouverte vers la mi-avril. - Une habitation qui vous donnera la joie de vivre.

## CONCERT MUSICAL DU 3 MARS

*Les 58 musiciens de la Philharmonie Royale Concordia, appuyés par 150 choristes des ensembles vocaux La Claire Fontaine, La Pagaille, Le Tournesol, la Royale St-Remi, La Saltarelle et la Chorale de Mousty, ont donné, le 3 mars, au Centre Culturel, un concert qui a réuni 650 auditeurs enthousiastes.*

*Les chœurs et la Philharmonie étaient dirigés par Marcel ANCION. Les solistes étaient Mme L. LEONARD (soprano) et Messieurs W. COULON (ténor) et G. LIEFFRIG (baryton). Encore bravo à tous.*

